



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2019
NOTE DE SYNTHÈSE**

FINANCES

- **COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES) :**

Le résultat global agrégé (budget principal et ses budgets annexes) à la fin de l'année 2018 présente un excédent de 12,04 millions d'euros se décomposant en un déficit d'investissement de 6,79 millions d'euros et un excédent de fonctionnement de 18,82 millions d'euros.

Ces résultats de clôture ne tiennent pas compte des restes à réaliser en investissement.

Le détail des résultats incluant les restes à réaliser sur chaque budget est présenté ci-après.

En revanche ces résultats tiennent compte des dispositions de l'arrêté interpréfectoral portant dissolution du syndicat mixte des Pays du Forez pour lequel le résultat excédentaire a été réparti entre Loire Forez agglomération, la communauté de communes de Forez-Est, Saint Etienne Métropole et la communauté de communes Ambert Livradois Forez.

- **BUDGET PRINCIPAL 2018 :**

RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL LFA
ANNEE 2018

Résultat de clôture (hors restes à réaliser)

Montants en €

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Reprise résultat syndicat mixte des Pays du Forez	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	-4 529 675,00		-5 280 385,18	121 193,02	-9 688 867,16
Fonctionnement	7 292 084,93	-5 303 968,00	6 001 020,60	168 722,96	8 157 860,49
TOTAL	2 762 409,93	-5 303 968,00	720 635,42	289 915,98	-1 531 006,67

Résultat cumulé incluant les restes à réaliser

Section d'investissement

Résultat de clôture à la fin de l'exercice	-9 688 867,16	<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement	11 157 474,00	
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement	10 900 436,00	
Résultat reporté en investissement	257 038,00	
Résultat cumulé	-9 431 829,16	

Proposition d'affectation du résultat

Section de fonctionnement

Résultat de clôture à la fin de l'exercice	8 157 860,49	
Part affectée à l'investissement (1068)	-8 157 860,49	
Résultat (excédent à reporter N+1)	0,00	<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Pour le budget général, les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 55 949 174,15 € contre 49 948 153,55 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution 2018 (hors

résultat antérieur reporté et hors reprise du résultat excédentaire de l'ex-syndicat mixte des Pays du Forez) s'établit donc à 6 001 020,60 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 1 988 116,93 € et la reprise du résultat positif de l'ex-syndicat mixte des Pays du Forez de 168 722,96 €, l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 s'établit à 8 157 860,49 €.

En section d'investissement, les dépenses de 2018 s'élèvent à 24 500 148,31 € et les recettes à 19 219 763,13 € ce qui représente un déficit d'exécution de l'année (hors résultat antérieur reporté, hors reprise du résultat de l'ex-syndicat mixte des Pays du Forez et hors restes à réaliser) de - 5 280 385,18 € et avec le déficit antérieur reporté de 2017 de - 4 529 675,00 € et la reprise du résultat excédentaire de l'ex-syndicat mixte des Pays du Forez pour un montant de 121 193,02 €, le déficit de clôture d'investissement de 2018 s'établit donc à - 9 688 867,16 €.

Le budget général de Loire Forez présente ainsi un déficit global de clôture de 1 531 006,67 € à la fin de l'année 2018.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à fin 2018 à 10 900 436 € en dépenses et à 11 157 474 € en recettes.

En incluant les restes à réaliser en investissement, le déficit global cumulé du budget général à fin 2018 s'élève à 1 273 968,67 €.

- BUDGETS ANNEXES :

1) Budget annexe Ordures Ménagères (TEOM)

RESULTAT DU BUDGET ORDURES MENAGERES (TEOM)				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	268 978,58		262 791,65	531 770,23
Fonctionnement	2 470 700,98	93 218,42	146 588,36	2 524 070,92
TOTAL	2 739 679,56	93 218,42	409 380,01	3 055 841,15
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		531 770,23		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		0,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		366 688,00		
Résultat reporté en investissement		-366 688,00		
Résultat cumulé		165 082,23		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		2 524 070,92		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		2 524 070,92		<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 10 094 902,22 € contre 9 948 313,86 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution de 2018 s'établit à 146 588,36 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 2 377 482,56 €, l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 est de 2 524 070,92 €.

Les dépenses d'investissement de 2018 s'élèvent à 279 644,37 € et les recettes à 542 436,02 €. L'excédent d'exécution de l'année s'élève à 262 791,65 € et, après prise en compte de l'excédent antérieur reporté de 2017 d'un montant de 268 978,58 €, l'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit à 531 770,23 €.

Le budget annexe Ordures Ménagères (Taxe) présente ainsi un excédent global de clôture de 3 055 841,15 € à la fin de l'année 2018.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à fin 2018 à 366 688 € en dépenses et aucune recette, ce qui conduit à un excédent cumulé en investissement de 165 082,23 €.

En incluant les restes à réaliser en investissement, l'excédent global cumulé du budget annexe TEOM à fin 2018 s'élève à 2 689 153,15 €.

Pour rappel, le montant des crédits ouverts pour 2018 est de 12 641 482 € pour la section de fonctionnement et de 2 290 447 € pour l'investissement, soit un montant cumulé de 14 931 929 €.

2) Budget annexe Ordures Ménagères (REOM)

RESULTAT DU BUDGET ORDURES MENAGERES (REOM)				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	-18 158,85		156 648,24	138 489,39
Fonctionnement	773 800,37	35 140,85	-484 338,53	254 320,99
TOTAL	755 641,52	35 140,85	-327 690,29	392 810,38
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice	138 489,39		<i>A reporter au 001 en 2019 budget TEOM</i>	
Restes à réaliser / Recettes d'investissement	0,00			
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement	0,00			
Résultat reporté en investissement	0,00			
Résultat cumulé	138 489,39			
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice	254 320,99			
Part affectée à l'investissement (1068)	0,00			
Résultat (excédent à reporter N+1)	254 320,99		<i>A reporter au 002 en 2019 budget TEOM</i>	

Pour rappel ce budget annexe est financé par la redevance ordures ménagères. Les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 2 524 444,60 € contre 3 008 783,13 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution 2018 (hors résultat antérieur reporté) s'établit donc à - 484 338,53 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 773 800,37 € l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 s'établit à **254 320,99 €**.

Les dépenses d'investissement de 2018 s'élèvent à 66 518,49 € et les recettes à 223 166,73 €. L'excédent d'exécution de l'année s'élève à 156 648,24 € hors résultat antérieur reporté. Après prise en compte du déficit antérieur reporté de 2017 d'un montant de - 18 158,85 €, l'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit à **138 489,39 €**.

Ce budget annexe Ordures Ménagères (Redevance) clôturé au 1^{er} janvier 2019 du fait de l'harmonisation du mode de financement du secteur « déchets » ne présente aucun reste à réaliser en investissement fin 2018. L'excédent global cumulé à fin 2018 s'élève à 392 810,38 €.

3) Budget annexe Assainissement

RESULTAT DU BUDGET ASSAINISSEMENT				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture	Part affectée	Solde	Résultat
	de l'exercice précédent	à l'investissement	d'exécution	de clôture
	au 31/12/2017		exercice 2018	exercice 2018
Investissement	303 036,66		1 898 366,74	2 201 403,40
Fonctionnement	3 310 410,28	-1 229,50	4 362 475,08	7 671 655,86
TOTAL	3 613 446,94	-1 229,50	6 260 841,82	9 873 059,26
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		2 201 403,40		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		22 746 296,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		23 878 611,00		
Résultat reporté en investissement		-1 132 315,00		
Résultat cumulé		1 069 088,40		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		7 671 655,86		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		7 671 655,86		<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Concernant le budget annexe assainissement comprenant l'assainissement collectif et le SPANC, les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 13 651 273,86 € contre 9 288 798,78 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution (hors résultat antérieur reporté de 2017) s'établit donc à 4 362 475,08 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 3 309 180,78 €, l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 s'établit à **7 671 655,86 €**.

En section d'investissement, les dépenses de 2018 s'élèvent à 12 584 999,95 € et les recettes à 14 483 366,69 € ce qui représente un excédent d'exécution de l'année (hors résultat antérieur reporté et hors restes à réaliser) de 1 898 366,74 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 303 036,66 €, l'excédent de clôture d'investissement de 2018 s'établit donc à **2 201 403,40 €**.

Le budget annexe assainissement présente ainsi un excédent global de clôture de 9 873 059,26 € à la fin de l'année 2018.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à fin 2018 à 23 878 611 € en dépenses et à 22 746 296 € en recettes.

En incluant les restes à réaliser en investissement, l'excédent global cumulé du budget annexe assainissement à fin 2018 s'élève à 8 740 744,26 €

Pour rappel, le montant des crédits ouverts pour 2018 est de 16 024 865 € pour la section de fonctionnement et de 42 800 553 € pour l'investissement, soit un montant cumulé de 58 825 418 €.

4) Budget annexe transport urbain

RESULTAT DU BUDGET TRANSPORT URBAIN				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	3 439,24		0,00	3 439,24
Fonctionnement	374,10		-374,10	0,00
TOTAL	3 813,34	0,00	-374,10	3 439,24
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		3 439,24		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		0,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		22 498,00		
Résultat reporté en investissement		-22 498,00		
Résultat cumulé		-19 058,76		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		0,00		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		0,00		

Les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 1 764 489,69 € contre 1 764 863,79 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution de 2018 s'établit à - 374,10 €. Le résultat antérieur reporté de 2017 s'élevant à 374,10 €, le résultat de clôture de la section de fonctionnement de 2018 s'établit par conséquent à **0 €**.

Pour 2018, aucune dépense et aucune recette d'investissement n'ont été réalisées. Par conséquent, le résultat d'exécution de l'année 2018 est égal à 0 €. Après prise en compte de l'excédent antérieur reporté de 2017 d'un montant de 3 439,24 €, l'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit donc à **3 439,24 €**.

Le budget annexe transport urbain présente ainsi un excédent global de clôture de 3 439,24 € à la fin de l'année 2018.

Les restes à réaliser en investissement s'élèvent à fin 2018 à 22 498 € en dépenses et aucun reste à réaliser en recettes.

<p>En incluant les restes à réaliser en investissement, le résultat global cumulé du budget annexe transport urbain à fin 2018 s'élève à - 19 058,76 €</p>

Pour mémoire, le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe transports urbains en 2018 s'élève à 1 208 606,14 €.

5) Budget annexe Ateliers Partagés

RESULTAT DU BUDGET ATELIERS PARTAGES				
BOEN SUR LIGNON				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	33 481,47		-22 423,43	11 058,04
Fonctionnement	207 149,74	0,00	8 431,35	215 581,09
TOTAL	240 631,21	0,00	-13 992,08	226 639,13
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		11 058,04		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		0,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		0,00		
Résultat reporté en investissement		0,00		
Résultat cumulé		11 058,04		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		215 581,09		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		215 581,09		<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Pour le budget annexe Ateliers Partagés, les recettes de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 41 630,19 € contre 33 198,84 € pour les dépenses. Le résultat d'exécution de 2018 s'établit à 8 431,35 € et avec l'excédent antérieur reporté de 2017 de 207 149,74 €, l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 s'élève à **215 581,09 €**.

En section d'investissement, les dépenses d'investissement de 2018 s'élèvent à 50 912,77 € et les recettes à 28 489,34 €. Le résultat d'exécution de l'année (hors résultat antérieur reporté et hors restes à réaliser) s'élève à – 22 423,43 € et, après prise en compte de l'excédent antérieur reporté de 2017 d'un montant de 33 481,47 €, l'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit à **11 058,04 €**.

<p>Ce budget annexe ne présentant aucun reste à réaliser en investissement fin 2018, l'excédent global cumulé à fin 2018 s'élève à 226 639,13 €.</p>

6) Budget annexe Réseau de Chaleur

RESULTAT DU BUDGET RESEAU DE CHALEUR				
LURIECQ				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	0,00		0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		0,00		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		0,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		0,00		
Résultat reporté en investissement		0,00		
Résultat cumulé		0,00		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		0,00		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		0,00		<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Pour le budget annexe réseau de chaleur, les recettes de fonctionnement sont égales aux dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 pour un montant de 22 042,84 €. Le résultat d'exécution de 2018 est donc égal à 0 €. Ce budget annexe ayant été créé au 1^{er} janvier 2018, il ne présente aucun résultat antérieur reporté de 2017. Par voie de conséquence, le résultat de clôture de fonctionnement de 2018 est égal à 0 €.

Aucune écriture de dépense et de recette d'investissement n'a été comptabilisée en 2018 sur ce budget annexe. Par conséquent, le résultat d'exécution de l'année 2018 est égal à 0 €. Comme pour la section de fonctionnement, ce budget annexe ayant été créé au 1^{er} janvier 2018, il ne présente pas de résultat antérieur reporté. L'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit donc à 0 €.

Ce budget annexe ne présentant aucun reste à réaliser en investissement fin 2018, le résultat global cumulé à fin 2018 est égal à 0 €.

Pour mémoire, le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe réseau de chaleur en 2018 s'élève à 2 471,53 €.

7) Budget annexe ZAE de la Gravoux

RESULTAT DU BUDGET ZONE DE LA GRAVOUX				
LURIECQ - SAINT BONNET LE CHÂTEAU - LA TOURETTE				
ANNEE 2018				
<i>Résultat de clôture (hors restes à réaliser)</i>				
<i>Montants en €</i>				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent au 31/12/2017	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution exercice 2018	Résultat de clôture exercice 2018
Investissement	0,00		16 869,36	16 869,36
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	16 869,36	16 869,36
<i>Résultat cumulé incluant les restes à réaliser</i>				
<i>Section d'investissement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		16 869,36		<i>à reporter au 001 en 2019</i>
Restes à réaliser / Recettes d'investissement		0,00		
Restes à réaliser / Dépenses d'investissement		0,00		
Résultat reporté en investissement		0,00		
Résultat cumulé		16 869,36		
<i>Proposition d'affectation du résultat</i>				
<i>Section de fonctionnement</i>				
Résultat de clôture à la fin de l'exercice		0,00		
Part affectée à l'investissement (1068)		0,00		
Résultat (excédent à reporter N+1)		0,00		<i>à reporter au 002 en 2019</i>

Pour le budget annexe ZAE de la Gravoux, les recettes et les dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 s'élèvent à 671 022,73 €. Le résultat d'exécution de 2018 est par conséquent égal à zéro. Le résultat antérieur reporté de 2017 étant nul, l'excédent de clôture de fonctionnement de 2018 est également égal à zéro.

En section d'investissement, les dépenses d'investissement de 2018 s'élèvent à 629 791,23 € et les recettes à 646 660,59 €. Exceptionnellement pour un budget de zone d'activité, le résultat d'exécution de l'année s'élève à 16 869,36 €. Le résultat antérieur reporté de 2017 étant nul, l'excédent de clôture 2018 de la section d'investissement s'établit à **16 869,36 €**.

Ce budget annexe ne présente aucun reste à réaliser en investissement fin 2018. L'excédent global cumulé à fin 2018 s'élève à 16 869,36 €.

Cas particulier des budgets annexes des Zones économiques hors ZAE de la Gravoux évoquée ci-dessus :

Ces budgets annexes portent sur des opérations d'aménagement de zones économiques qui sont gérées en comptabilité de stocks. C'est pourquoi ces budgets présentent des résultats de clôture à zéro chaque année.

L'ensemble des stocks comptabilisés sur ces budgets annexes de zone économique s'élève à fin 2018 à 3 396 923,75 €.

Stocks comptabilisés au 31/12/2018	
CREMERIEUX- Savigneux	490 425,28 €
CROIX MEYSSANT - Savigneux	431 251,62 €
FOUR A CHAUD SUD - Savigneux	372 941,92 €
CHAMPBAYARD – Boën sur Lignon	776 213,00 €
GENERRET - Estivareilles	216 270,54 €
GRAVOUX – Luriecq – Saint Bonnet le Château – La Tourette	388 086,84 €
QUARCHONS – Usson en Forez	353 969,35 €
ETANGS - Noirétable	240 679,35 €
CHANTEPERDRIX – Essertines en Chatelneuf	0
LA COMBE – Saint Georges en Couzan	0
LA MARANCHE – Saint Bonnet le Courreau	4 908,00 €
LES MONTIFAUX - Noirétable	0
LA PRA – Saint Julien la Vêtre	122 177,85 €
LABORIE - Chambles	0
Total stock des ZAE	3 396 923,75 €

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé de valider le projet d'affectation des résultats de 2018 repris par décision modificative de crédits sur 2019 comme suit :

- Budget principal :
 - reporter **- 9 688 867,16 €** en déficit d'investissement reporté
 - affecter **8 157 860,49 €** au compte 1068 pour couvrir le déficit cumulé d'investissement à fin 2018
 - pas de report sur la section de fonctionnement

- Budget ordures ménagères (taxe) :
 - reporter **531 770,23 €** en excédent d'investissement reporté
 - reporter **2 524 070,92 €** en excédent de fonctionnement reporté

- Budget ordures ménagères (redevance) :
 - reporter **138 489,39 €** en excédent d'investissement reporté sur le budget annexe TEOM 2019
 - reporter **254 320,99 €** en excédent de fonctionnement reporté sur le budget annexe TEOM 2019

- Budget Assainissement :
 - reporter **2 201 403,40 €** en excédent d'investissement reporté
 - reporter **7 671 655,86 €** en excédent de fonctionnement reporté

- Budget transports urbains :
 - reporter **3 439,24 €** en excédent d'investissement reporté
 - pas de report en section de fonctionnement

- Budget ateliers partagés :
 - reporter **11 058,04 €** en excédent d'investissement reporté
 - reporter **215 581,09 €** en excédent de fonctionnement reporté

Il n'y a pas d'affectation de résultat pour les autres budgets annexes (réseau de chaleur, zone de Crémérieux, zone de Croix Meysant, zone de Four à Chaux, zone du Generret, zone de la Gravoux, zone des Quarchons, zone de Champbayard, zone des Etangs, zone de Chanteperdrix, zone de la Combe, zone de Maranche, zone de Montifaux, zone de la Pra et zone de Laborie).